



Faits saillants

1. En 2009, par mesure de précaution, la Ville impose une exigence visant les nitrates (azote total) à l'entrée de la station d'épuration afin d'éviter la prolifération d'algues dans ses étangs aérés.
2. Le système de traitement mis en place par WM en 2010 est conçu pour enlever l'azote ammoniacal (nitrification) ainsi que les nitrates (dénitrification). Par contre, la dénitrification est limitée par la quantité de matière organique disponible dans le lixiviat.
3. La matière organique naturellement présente dans le réseau d'égout peut être mise à profit pour favoriser la dénitrification. Un suivi fait en 2011 a permis de constater que 65% de l'azote total rejeté par WM est effectivement enlevé dans le réseau d'égout.
4. Les rejets prétraités de WM n'ont pas d'impact sur la qualité de l'effluent de la station d'épuration de la Ville.



Comparaison de la qualité de l'effluent des étangs aérés de la Ville entre 2009 et 2011

Paramètre	2009	2011	Norme
DBO ₅	5,7 mg/L	3,8 mg/L	20 mg/L
MES	4,6 mg/L	4,5 mg/L	N/A

Source: SOMAE.

La concentration en MES à la sortie des étangs est demeurée la même entre 2009 et 2011, confirmant ainsi l'absence d'impact des rejets prétraités de WM sur la croissance d'algues dans les étangs.

